



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022D044

SEANCE DU 3 OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le **TROIS OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI- André TRUCHET-Florence DRILLAT- Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Gauthier SCHNEIDER-Laurence DIERNAZ- Sindy JACQUET- Yannick LE ROUX.

Excusée : Valérie BENEDETTO

Représenté : Marcel BERTINO donne procuration à Yannick MILLERET

Nombre de conseillers : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation du conseil municipal : 29/09/2022

Secrétaire de séance : Sindy JACQUET.

REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU BUGEON (SIEPAB)

Madame le maire rappelle que la commune est représentée au SIEPAB par deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Par délibération n°2020D032 le conseil avait désigné Marcel BERTINO et Yannick MILLERET en tant que délégués titulaires et Bernard GAIDIOZ en tant que délégué suppléant.

Philippe BOST se portant candidat :

Le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour)

- **DÉSIGNE** Philippe BOST comme délégué suppléant au SIEPAB ;
- **DIT** que la présente délibération abroge et remplace la délibération n° 2020D032 du 4 juin 2020.

Le maire, Mathilde SONZOGNI

